



Brève du SNUipp n°1



**Année scolaire 2015-2016... C'est parti !
Bonne rentrée à tous !**

Le SNUipp-FSU 21 vous livre dès aujourd'hui quelques informations importantes :

Consignes syndicales

APC : on fait nos heures, on fait notre temps... mais on le fait autrement !

En répondant aux nombreuses sollicitations et injonctions de notre administration, en traitant au quotidien les inégalités scolaires, notre cadre des 108 heures explose. Les 36 heures d'APC sont alors souvent vécues comme une contrainte supplémentaire. Nous relançons notre consigne syndicale qui appelle les équipes à utiliser librement ces 36 heures, avec ou sans la présence des élèves.

Remplacements : l'année dernière a été particulièrement marquée par le manque important de moyens de remplacement, conséquence d'une politique budgétaire drastique. Les enseignants n'ont pas à compenser les manquements de l'administration : nous vous rappelons que vous pouvez, dans la mesure du possible, demander aux familles de garder leur enfant lorsque son enseignant-e est absent-e et non-remplacé-e.

Formation continue : le projet du plan de formation départemental est ridicule, frôlant le néant ! Mais m@gistère reste pour l'éducation nationale la réponse idéale (facile et pas chère) aux besoins de formation continue des personnels. Pour le SNUipp-FSU 21, cette réponse n'est pas à la hauteur des besoins : la formation doit aussi être le moment de rencontrer et d'échanger avec ses pairs. Nous appelons les enseignants à ne pas suivre les parcours proposés par M@gistère.

Direction d'école :

Changements pour les temps de décharge : 1 jour/mois pour les écoles à 3 classes et 1/3 décharge pour écoles élémentaires à 9 classes.

Nous appelons les directrices et directeurs à la plus grande vigilance sur la lecture des textes par rapport à la quotité de décharge qui leur est accordée.

En effet, selon les horaires consécutifs à la réforme des rythmes, des directeurs-trices pourraient se voir lésés sur leur temps de décharge. **En cas de problème, n'hésitez pas à nous contacter.**

Réunion d'information syndicale : mercredi 14 octobre, de 9h à 12h

Le SNUipp-FSU 21 revendique le retour sans restriction à notre droit syndical. Son congrès départemental réuni en juin 2015 a décidé d'appeler les collègues à participer à sa première réunion le mercredi 14 octobre 2015, de 9h à 12h, à BEAUNE, DIJON ou MONTBARD, sans condition.

UNE SEULE DATE POUR TOUT LE DEPARTEMENT ET POUR TOUT LE MONDE !

Prochaines réunions avec l'administration :

CTSD (ajustement carte scolaire) : mercredi 2 septembre à 15h30. Pensez à nous faire parvenir vos effectifs.

CAPD (dernières nominations) : jeudi 3 septembre, 14h. Communiquez-nous vos préférences.

Contact : 03.80.73.57.17
Adresse : 45 rue Parmentier
21000 DIJON
Mail : snu21@snuipp.fr

Permanence du lundi au
vendredi de 9h à 18h.
Mercredi : permanence
téléphonique ou sur rendez-vous.

Site du SNUipp21 : <http://21.snuipp.fr>
de la FSU 21 : <http://sd21.fsu.fr>
Sites nationaux : FSU : <http://www.fsu.fr>
SNUipp : <http://www.snuipp.fr>